

Plan de cours

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY 3106A

Titre long La psychologie du rêve

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2024

Horaire Lundi 8h30 à 11h30

** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Personne enseignante

Nom et titre Antonio Zadra, professeur titulaire

Coordonnées F-309-7 (Pavillon Marie-Victorin); antonio.zadra@umontreal.ca

Disponibilités En tout temps par courriel, veuillez compter 24-48 heures pour une réponse

Auxiliaire d'enseignement

Nom Benjamin Brodeur

Coordonnées Benjamin.brodeur.1@umontreal.ca

Disponibilités En tout temps par courriel, veuillez compter 24-48 heures pour une réponse

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours vise à présenter aux étudiant(e)s les connaissances théoriques, expérimentales et cliniques nécessaires à une meilleure compréhension des processus oniriques

Objectifs spécifiques

- sensibiliser l'étudiant(e) à l'importance des rêves comme phénomène biologique et psychologique
- amener l'étudiant(e) à développer une vision globale de la psychologie du rêve en concentrant son analyse sur trois questions de base : Comment les rêves peuvent-ils être étudiés? Les rêves ont-ils une fonction? Comment les rêves peuvent-ils être compris et interprétés?
- développer l'esprit critique des étudiant(e)s face à divers débats concernant la nature et les fonctions du rêve.

Compétences développées

Les compétences développées sont : l'analyse critique des études scientifiques et des modèles théoriques portant sur les rêves ; l'apprentissage des concepts et méthodes utilisés pour étudier les processus oniriques ; savoir-faire de base pour « travailler » avec ses propres rêves et ceux des autres.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours théoriques et activités en classe.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-09-09	Présentation du plan de cours. Introduction à la psychologie du rêve. Les rêves dans l'histoire de l'humanité		
Cours 2 2024-09-16	Théories du 19 et 20 ^e siècle Période pré-freudienne ; les théories de Freud, Jung, Adler, Perls et autres		
Cours 3 2024-09-23	Les bases du sommeil. Découverte du sommeil paradoxal ; les stades du sommeil ; fonctions du sommeil		
Cours 4 2024-09-30	Corrélat physiologiques des rêves. La place du rêve dans le sommeil, études expérimentales, neurophysiologie du rêve		
Cours 5 2024-10-07	Contenu et rappel de rêve. Facteurs physiologiques, psychologiques, différences individuelles ; Échelles d'analyse		
2024-10-14	Jour férié		
2024-10-21	Période d'activités libres		
2024-10-28	Examen intra (45%)	Examen intra (en classe)	
Cours 6 2024-11-04	Les fonctions du rêve : théories contemporaines		
Cours 7 2024-11-11	Cauchemars : évaluation, contenu, corrélats et traitement		
Cours 8 2024-11-18	Parasomnies : terreurs nocturnes, somnambulisme, paralysie du sommeil, troubles oniriques et autres		

Plan de cours

Cours 9 2024-11-25	Utilisation clinique des rêves	
Cours 10 2024-12-02	Rêves lucides	
Cours 11 2024-12-09	Ingénierie du rêve ; Facteurs externes influençant les rêves ; Rêves et technologie ; Conclusion	
2024-12-23	Examen final (45%)	Examen final (en classe)

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

Plan de cours

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Journal de rêves à remplir pendant 10 jours et question synthèse.	2024-11-18	15%
Examen en classe	Contenu des cours 1 à 5. Questions à choix multiples et à développement. Durée : 3h	2024-10-28	40%
Examen en classe	Contenu des cours 1 à 11. Questions à choix multiples (contenu non-cumulatif) et à développement (contenu cumulatif) Durée : 3h	2024-12-23	45%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Dépôt sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel autorisé durant les examens (intra et final)

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Les lectures seront fournies aux étudiants sur Studium
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Nil
Équipement (matériel)	Nil

Ressources complémentaires

Documents	-
Sites Internet	-
Guides	-
Autres	-

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE.** Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Plan de cours

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.